

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 14 AVRIL 021

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	13
Date de convocation	09/04/2021
Date d'affichage	16/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze avril, à 18 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Étaient présents : Agnès ROUX, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Pascal LEPAGE, Magali PLATAT, Romuald LEPRINCE, Raoul PURSON, Agnès CRESPEL, Rachel FAVEAUX, Christophe PUZIN, Julien FABER, Jean-Noël LEPAGE

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Frédérique SERRE.

Absente excusée : Sophie KOLLROS donnant pouvoir à Raoul PURSON

Mme Rachel FAVEAUX est nommée secrétaire de séance.

DEMANDE D'AIDE PLAN ETUDIANTS

2021-04-D06

Le maire informe le conseil municipal de la mise en place par la Région Grand Est d'un plan d'urgence en faveur des étudiants et des jeunes, pour l'aménagement de locaux d'accueil connectés, dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique.

L'aide régionale concerne :

- l'aménagement d'un espace d'accueil dans un site existant ou réhabilité (mise en peinture, chauffage, électricité, sanitaires...)
- l'équipement de l'espace en mobilier et outils numériques (borne Wifi, matériel de visioconférence, imprimante 3D...)
- le raccordement à un réseau de communications électroniques très haut débit par fibre optique.

La subvention, plafonnée à 10 000 €, peut atteindre 80% du montant HT des investissements éligibles, avec une majoration de 2 000 € en cas de raccordement du site par une fibre FttO.

Le Pays de Verdun peut venir compléter le financement régional.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter de la région Grand Est et du Pays de Verdun une subvention pour l'aménagement d'un local d'accueil connecté pour les étudiants.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20210414-2021-04-D06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2021

Publication : 23/04/2021